



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DURABLES

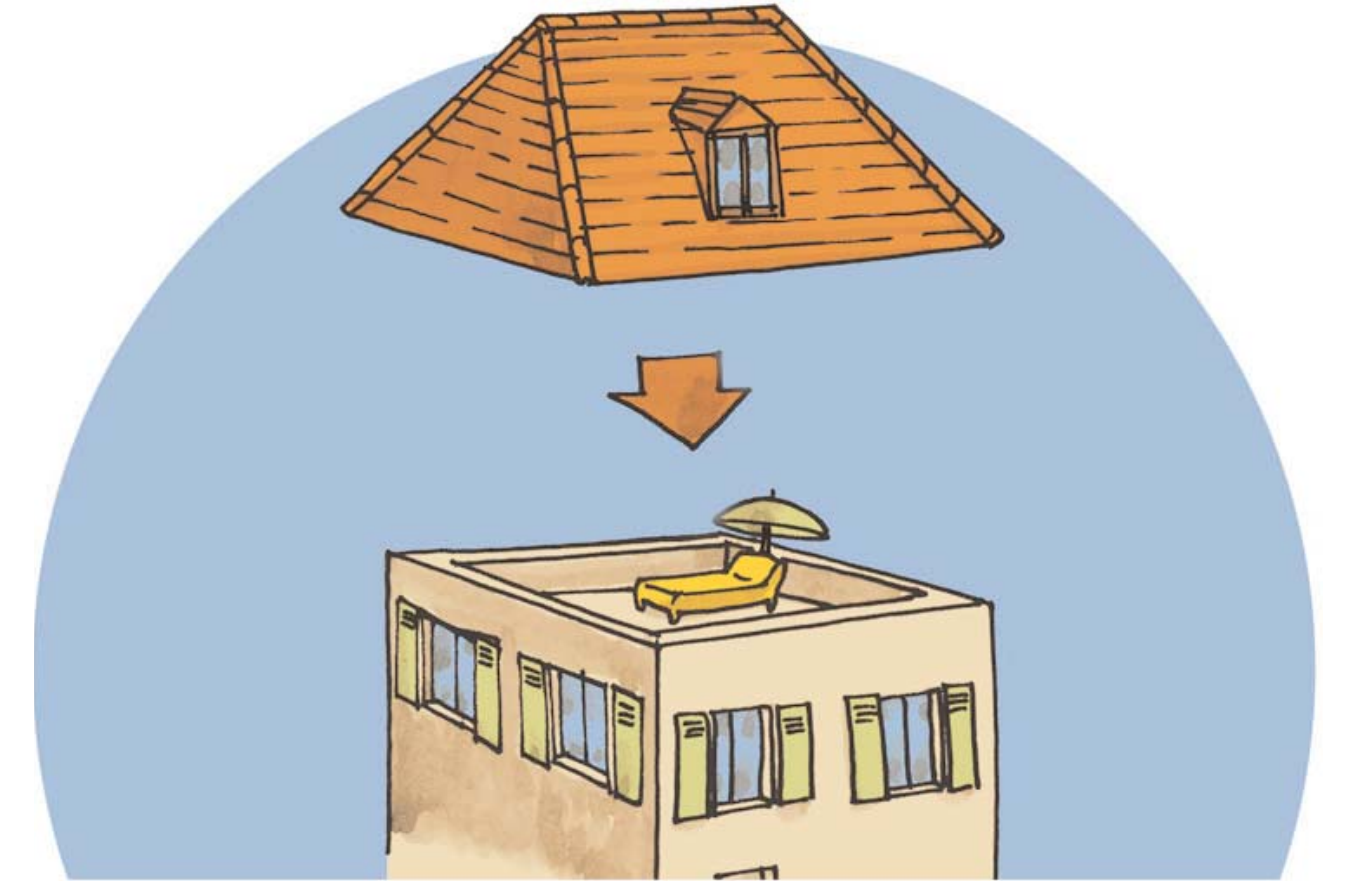
J'aménage mon toit...

J'ajoute une charpente à mon toit-terrasse...



Je transforme mon toit-terrasse en ajoutant une charpente et en créant une pièce mansardée

Il n'y a pas de création de nouvelle surface, mais simplement un changement de volume : déclaration préalable

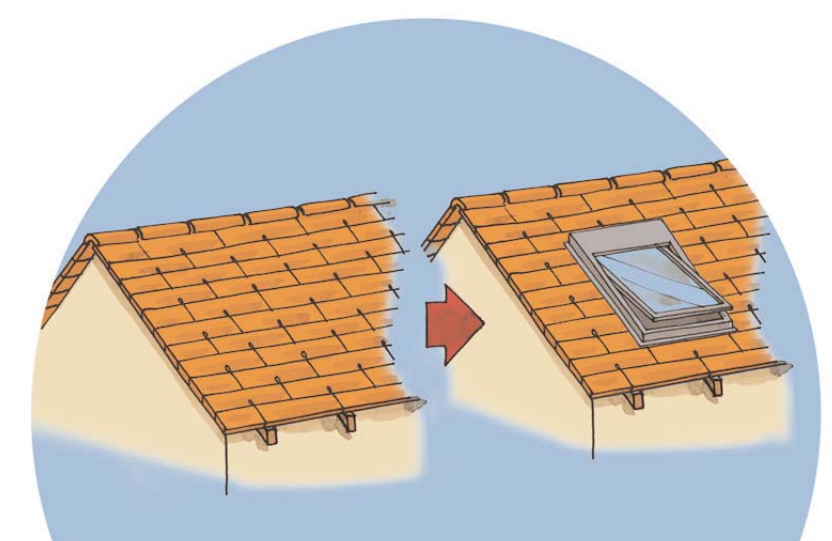


Je pose une fenêtre de toit, une lucarne, un œil-de-bœuf...



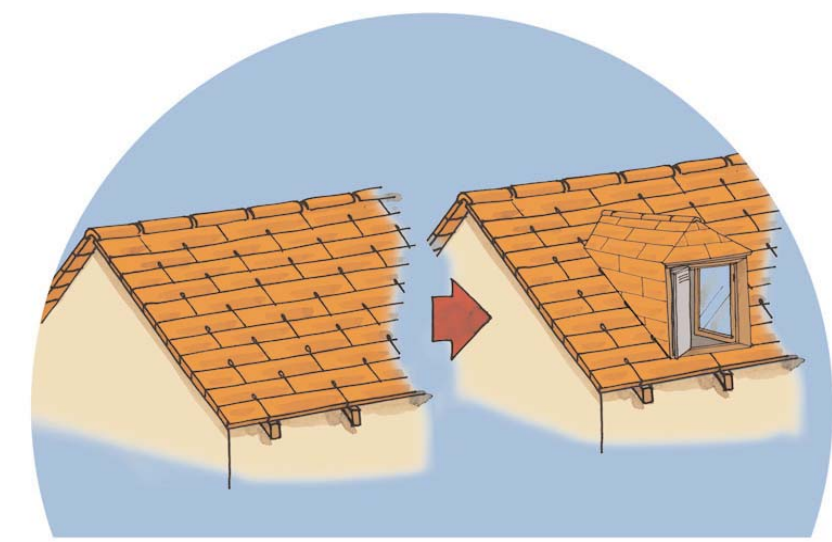
Je transforme mon toit sans changer son volume (lucarne)

Déclaration préalable



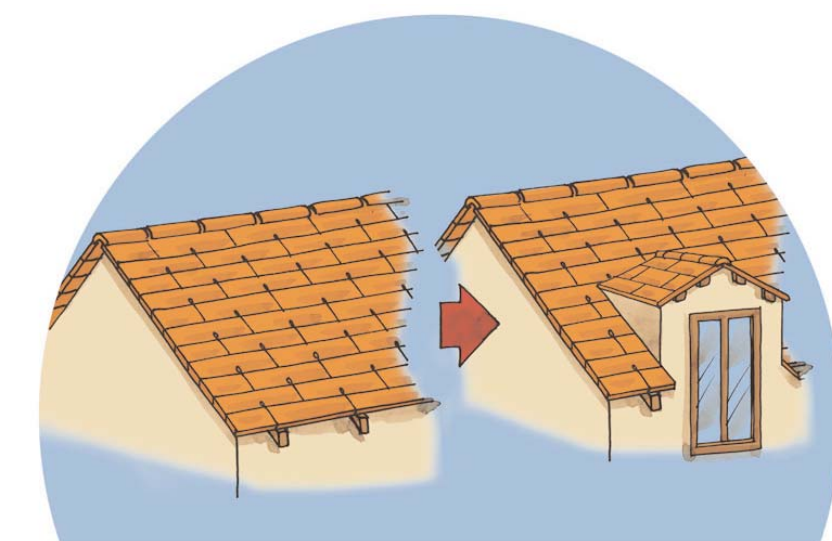
Je rehausse une partie de la charpente pour mettre une fenêtre

Déclaration préalable



Je rehausse le mur pour ajouter une fenêtre au toit

Permis de construire



Si vous êtes situé dans un secteur protégé (secteur sauvegardé, site classé), renseignez-vous à la mairie



Nouveau Permis de Construire
Nouvelles Autorisations d'Urbanisme

Plus clair, plus rapide, plus simple, plus sûr.